

Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes

ÉDITORIAL

Lutte des classes

En cette période pré-électorale, les positions politiques sortent de l'euphémisme pour s'installer dans la nudité crue des rapports de force. La droite, décomplexée, montre une fois encore qu'elle sait quels sont ses intérêts et comment les défendre. Prenons 3 exemples récents.

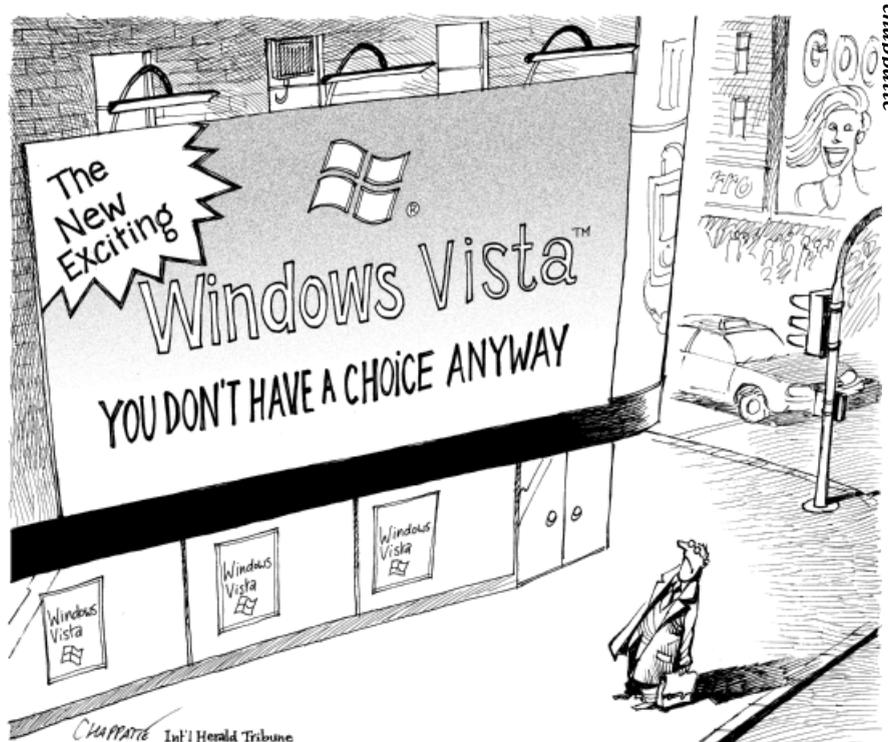
1. Sur la caisse unique, le débat est en train de tourner à une apologie de la «classe moyenne» qui se verrait plumée par des primes en fonction du revenu. Pourtant, d'après le modèle – fort peu révolutionnaire – proposé par le PS, seuls les 10% des contribuables plus riches verraient leurs primes augmenter. La «classe moyenne» défendue par la droite serait donc les 10% supérieurs de la population? En d'autres temps on appelait cela la bourgeoisie.

2. Le parti radical a proposé la suppression de l'impôt fédéral direct (IFD) et l'augmentation de la TVA pour compenser les pertes engendrées. En d'autres termes, les radicaux proposent de supprimer les impôts qui touchent proportionnellement plus les nantis et d'augmenter les taxes qui s'appliquent de manière indiscriminées à l'ensemble de la population. On comprendra aisément qui sont les clients objectifs de ce parti.

3. Dans 24 Heures (2.2.07), Luzius Wasescha, négociateur en chef de la Suisse à l'OMC, annonce grosso modo la mort des paysans suisses (sauf «les plus dynamiques»; comprendre les agro-industriels) à la suite des accords de libéralisation du commerce international. Du haut de sa superbe, il ajoute cette phrase d'un cynisme parfait: «il y a vingt ans, mes propos auraient soulevés une contestation incroyable».

A gauche, on se demande parfois si le concept de «lutte des classes» a encore un sens aujourd'hui. A droite, on ne se pose pas la question de l'existence de la lutte des classes. On la pratique. Tout simplement.

Red.



DOSSIER: INTERNET LA RUPTURE TRANQUILLE

Internet: la rupture tranquille

De nos jours, Internet a envahi notre quotidien. On consulte nos mails comme on envoie une lettre par la poste, on utilise les moteurs de recherche comme on se prépare un café, nos paiements se font par e-banking, wikipédia a supplanté les bibliothèques. Et n'en déplaise aux férus d'antiquité, le «forum» représente ces lieux de rencontre d'un nouveau type, assaillis par des badauds virtuels, tou-te-s si proches et lointain-e-s à la fois. Et tout cela, on le disait, fait partie intégrante de notre quotidien, sans que l'on ne sache vraiment quand cela a commencé. La situation est celle-ci, point. «C'est le progrès», entend-on souvent. C'est justement cet «ordre naturel» des choses que *Pages de Gauche* se propose de questionner dans ce numéro. Car derrière le fantastique nouvel outil que représente Internet se cachent de multiples logiques et enjeux, qui échappent souvent aux citoyen-ne-s. Ainsi, *Pages de Gauche* offre un dossier tout en tensions, riche en débats, en confrontant les réalisations du Web à ses propres dérives. Des mythes fondateurs du discours que véhicule Internet, à la cybercriminalité, en passant par la fracture numérique, les stratégies des journalistes «traditionnel-le-s» face à ce nouveau média, ses impacts en politique, les questions des droits d'auteurs face à la liberté de l'internaute, nombreux seront les points traités et les questions soulevées. Des questions dont, à notre sens, et à l'heure de la «révolution technologique», la gauche doit savoir nourrir sa réflexion, et y apporter ses réponses. Histoire de rester connectée.

Réd.

> Suite du dossier en pages 5 à 10

Point fort
L'importance d'une presse indépendante

Page 3

National
La Suisse, un paradis fiscal

Page 12

Culture
Deux expos à ne pas manquer

Page 14

Solitude

Si seule. De plus en plus seule. J'ai viré l'autre belle gueule, Montebourg, qui fait des mots sur mon Flamb... euh, mon compagnon. Arnaud, le seul qui faisait marquer, alors que je suis maintenant coincée au service gériatrie. Et avec Flamby (tant pis).

Frèche hors jeu, président de mon comité de soutien, après son carton rouge reçu pour quelques propos footbalistiques. Autogol sur penalty. C'est mon boulet. Mon Johnny. Je m'écoute. Beaucoup. Je me refais ma PNL¹ (je bouge moins les bras, et on dirait que je porte une minerve, mais ça évite le plis de la peau du cou). Ma voix baisse d'un demi-ton chaque semaine. Au deuxième tour, je bramerai comme un élan. Houlà, ne pas parler du second tour.

Royal. C'est bien du bol ça, au pays de la Révolution. De gauche dans un pays de droite, bourgeoise chez les prolos, paysanne du Poitou chez les bobos. Une débutante avec 25 ans de métier... Moi qui ai fait l'ENA, je suis dans un tel état que j'en sors des âneries sans nom. La «bravitude», mon grand moment de solitude lexicologique... Vingt milles bornes, des semaines de boulot, des milliers d'euros, et ça...

Alors je fais comme les autres, je me réjouis de mes faux pas: paraître un peu bête ça séduit les idiots, nulle en politique étrangère ça rassure pour l'intérieur, avoir un air béat pour ne pas s'endormir, ça tranquillise le chrétien. La candidate par défauts... J'ai plus de fringues que la princesse Leïla. Pas une apparition publique identique, et pourtant j'ai l'impression de me répéter de plus en plus. Plus c'est

fushia, plus ça va être plat. Déjà que je suis interdite de pantalon.

Depuis quelques semaines je ne réponds plus au téléphone. Peur des canulars. Pas que j'aie peur de me faire avoir, au contraire: j'ai peur d'être cassante si je le découvre, pas assez sympa. J'ai dû me farcir les débats et des semaines de faux suspens avec les deux autres ectoplasmes, alors que je leur mettais 30 points dans la vue depuis un an, depuis on me reproche de fuir la confrontation. Parlez-moi d'une campagne primaire!

Merci aux journalistes qui chaque jour élèvent le débat: un jour quelqu'un pourrait interdire la liberté d'expression sous couvert de protéger l'intelligence des gens. Et maintenant je me bats contre moi-même. Je me fais violence. Ça va finir comme l'autre: c'est six mois après, dans un documentaire télé, qu'on découvrira que j'étais marrante, ouverte et sympa. Et que je m'emmerdais tellement...

D'ici là, on me traitera de naïve, trop fragile, trop...femme, bref, encore heureuse que je ne sois pas protestante. Si je regarde mon agenda, il me reste encore quelques débats participatifs que je ne trouve pas du tout participatifs, un certain nombre de plateaux télé politiques que je pourrais préparer en lisant Gala et Paris Match. Et des visites à l'étranger, où mon staff va cette fois me bâillonner.

Si seule.

Nicolas Gachoud

¹Programmation neurolinguistique

Pages de gauche

Manuel d'opinions socialistes

Abonnement annuel: Fr.49.-
Abonnement de soutien: Fr.130.-
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant-e-s, chô-m-euse-eur-s): Fr.29.-
CCP 17-795703-3

Contact par courrier ou à
info@pagesdegauche.ch
www.pagesdegauche.ch

Rédaction et secrétariat:
Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:
Maurizio Colella (MC), Romain Felli (RF), Stefanie Habersaat(SH), André Mach (AM), Cyril Mizrahi (CM), Philippe Mivelaz (PhMi), Mathilde Du Pasquier (MdP), Rebecca Ruiz (RR), Mathias Schaer (MS), Julien Wicki (JW).

Comité:
Olivier Barraud, Valérie Boillat, Michel Cambrosio, Dan Gallin, Lyonel Kaufmann, Pierre-Yves Maillard, Jean-Marie Meillard, Stéphane Montangero, Chantal Peyer, Eric Peytremann, Florian Ruf, Géraldine Savary, Alberto Velasco.

Comité de parrainage:
Franco Cavalli, Valérie Garbani, Stéphane Rossini.

Collaboration permanente:
Christian D'Andrès, Nicolas Gachoud, Grégoire Junod, Salima Moyard, Philipp Müller, Christian Vullioud.

Maquette:
Marc Dubois, MDVR, Lausanne.

Mise en page:
Joël Burri, Les Clées.

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix.

L'importance d'une presse indépendante

Au moment où «Domaine public», décide de ne plus paraître sous forme papier, afin de se concentrer sur sa version internet (<http://www.domainepublic.ch>), nous nous sommes entretenus avec André Gavillet, ancien Conseiller d'Etat socialiste vaudois et co-fondateur de DP.

- Pourquoi DP a-t-il décidé de ne plus paraître sous forme papier et de se contenter d'internet?

Même si nous avons connu une légère baisse du nombre d'abonné-e-s, ce ne sont pas des raisons financières qui nous ont conduit à cette décision. Sortir huit pages par semaine était lourd. Le renouvellement générationnel de notre rédaction a été insuffisant. Nous avons quand même voulu continuer, mais sous une autre forme, qui soit plus souple et plus rapide. Avec la parution par internet, nous pouvons réagir plus directement sur l'actualité. Cependant, l'inconvénient est que tout le monde n'a pas accès à internet.

Quelles étaient les ambitions de DP à sa création?

C'est en 1963, le pays vit sa grande mutation (immigration exceptionnelle, inflation). Il fallait un espace libre de débat politique pour décrire cette mue du capitalisme suisse, proposer des solutions nouvelles (épargne négociée, fonds d'investissement syndical, planification) et faire en sorte que les mots à la mode aient un contenu politique réel, par exemple comme l'aménagement du territoire. Le parti socialiste n'était pas très content lors du lancement de DP. A l'époque, les dirigeants du PS craignaient un peu la formation d'une «nouvelle gauche» dans les cantons romands. De plus, en 1963, il existait encore un quotidien socialiste, *La Sentinelle*, qui comportait des pages cantonales, (*Le Peuple dans le Canton de Vaud*), mais il avait beaucoup de peine à se maintenir.

A la fin des années 60, DP est passé d'une parution bimensuelle à hebdomadaire. A partir de là, DP a connu sa meilleure audience, il est devenu une référé-

rence dans le paysage médiatique romand. Il était surtout bien implanté dans les cantons de Vaud et Genève.

Quelle est la fonction et la raison d'être d'une presse politique indépendante de gauche? En quoi se distingue-t-elle des organes de parti?

Par définition, un organe de parti est au service de celui-ci. Il est important pour un journal de préserver son indépendance. Une presse indépendante ne doit pas se limiter à l'actualité politique, elle doit également aborder des sujets de société plus larges et des dossiers de fond. Les liens avec un parti peuvent exister, mais ils ne doivent pas être trop étroits.

Comment juges-tu l'évolution de la presse d'opinion indépendante de gauche en Suisse romande ces dernières décennies?

La presse quotidienne a fondamentalement évolué au cours des 20-30 dernières années. Elle s'est largement ouverte avec de nombreuses rubriques (*Invités, Opinions*), qui permettent aux personnalités politiques de s'exprimer. La médiatisation politique est devenue beaucoup plus grande, avec une forte personnalisation, même si les analyses restent assez superficielles. Pour les personnalités politiques, il est devenu beaucoup plus gratifiant d'écrire dans la presse quotidienne que dans la presse de parti et cela permet d'avoir un écho plus large.

Comment expliquer la difficulté d'une presse indépendante de gauche en Suisse romande?

Les cadavres de la presse indépendante (*Tout va bien* ou *Servir* par exemple, ou encore *Jets d'encre*, hebdomadaire lancé par

les partis socialistes romands au milieu des années 1990), sont en effet nombreux. Lancer et porter un journal est très lourd, aussi bien sur le plan financier, que des personnes qui alimentent le journal. Sans gros moyens, c'est impossible. Au sein de la gauche romande, il existe un grand éparpillement et un manque de coordination. Pourtant, je reste persuadé qu'il y a un espace et un public en Suisse romande pour une presse indépendante entre les publications officielles des autorités (rapports, messages du Conseil fédéral, débats parlementaires), qui restent assez techniques, et la presse quotidienne. Il faut pouvoir fournir des informations régulières, qui sachent combiner suivi et analyse de l'actualité avec des dossiers plus approfondis.

Quel avenir pour la presse d'opinion indépendante?

Comme je l'ai dit, je pense que l'espace et le lectorat existent. Il ne faut pas non plus négliger le style, qui doit être à la fois sérieux, fournissant des informations, et accrocheur. Mais surtout il me semble que la presse d'opinion doit défendre une ligne et porter des projets.

A ce propos, deux thématiques me paraissent tout à fait centrales pour l'avenir politique suisse et devraient être traitées de manière prioritaire: la question de la légitimité de la prospérité de la Suisse et le financement des assurances sociales (voir encadré).

Propos recueillis par la rédaction.

DEUX SUJETS POLITIQUES MAJEURS

La Suisse se veut, hors de l'Union européenne, une exception. La question est de savoir si cette exception est légitime, c'est-à-dire fondée sur des valeurs et si la Suisse n'en tire pas un avantage déloyal. Or, outre qu'elle fait l'économie de sa participation aux fonds de solidarité européens, soit trois milliards, elle tire avantage d'une concurrence fiscale abusive (tarifs zougis, forfaits fiscaux, interprétation insoutenable du secret bancaire) De plus, l'importance excessive du secteur bancaire accroît sa vulnérabilité.

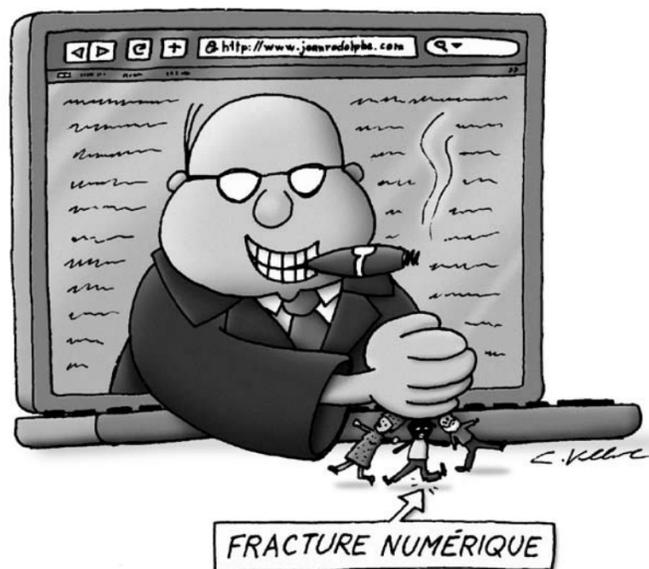
Deuxièmement, la question du financement de la sécurité sociale, notamment en raison de l'évolution démographique. Aujourd'hui, la sécurité sociale (assurance-chômage, AVS, AI, assurance maladie) n'est pas assurée. Aussi bien la droite que la gauche n'apportent pas de solution à cette question. Même si la TVA n'est pas populaire à gauche, c'est, à mon avis, une source importante pour le financement des assurances sociales. Le PSS est trop timoré sur cette question; il devrait mieux «vendre» la TVA. Outre la possibilité d'avoir des taux différenciés selon les produits, il ne faut pas oublier que la TVA, en se répercutant sur les prix des produits et services, a également un effet sur l'indice général des prix et donc sur l'indexation des salaires. Cela réduit l'aspect anti-social d'une telle taxe indirecte. On ne peut rien attendre non plus de la droite, qui s'oppose à toute augmentation de la TVA sans diminution des prestations sociales.

AG

SOMMAIRE

- 1 Lutte des classes
- 2 Solitude
- 3 L'importance d'une presse indépendante
- 4 Etudier? Un droit!
- 5 à 10 Dossier: *Internet, la rupture tranquille*
- 11 France: les enjeux des présidentielles 2007
- 12 «Paradis fiscaux, les bas-fonds de la finance»
- 13 Le TF claque deux libéraux genevois
- 14 «D'une expo l'autre»
- 15 Conflit de genre...
- 16 La dernière - Agenda

F(R)ACTURES NUMÉRIQUES



Etudier? Un droit!

Parce qu'on assiste à un échec de la formation tertiaire suisse d'un point de vue de la démocratisation des études, l'Union nationale des étudiant-e-s de Suisse (UNES) a organisé en février des Assises sur le système des bourses en Suisse. Eclairage.

Par Ada Marra
Secrétaire politique de l'UNES
Députée au Grand Conseil
vaudois

Le taux d'accès à des hautes études est de 27% en Suisse (en augmentation depuis l'introduction des HES). On est loin des 58% des Pays-Bas, des 75% des Etats-Unis et de l'Italie ou des 90% de la Finlande! En 2004, seuls 20% de la population suisse peut se prévaloir d'un titre des Hautes Ecoles. Dans des résultats partiels d'une enquête de l'OFS de décembre 2006 «étude sur la situation sociale des étudiant-e-s», on constate que ce sont surtout les enfants des classes favorisées qui ont toujours accès aux Hautes Ecoles: environ 60% des étudiant-e-s proviennent de la classe élevée-supérieure et seuls 11% des couches défavorisées font des études.

Dans un pays où la formation joue un rôle aussi primordial, en tant que seule matière première du pays, il est impératif que celle-ci soit accessible à tout un chacun-e, indépendamment de son origine sociale. Or, actuellement, tout se passe comme si les structures de nos institutions et de notre système de forma-

tion tendent à un phénomène de reproduction des élites. Et cela continuera si on ne prend pas de mesures correctrices. Les raisons de cette situation sont multiples. Certains facteurs dépassent le cadre des problèmes strictement financiers, tels que la formation socio-économico-culturelle des parents ou le genre. Il n'en reste pas moins que si la réponse apportée par le système des bourses d'études au problème de l'égalité d'accès à la formation n'est que partielle, elle n'en est pas moins nécessaire. La problématique concerne bien sûr les montants des bourses, les critères d'allocation mais aussi l'harmonisation du système des bourses d'études en Suisse. On peut d'ailleurs se demander si le fédéralisme en matière de formation n'est pas source d'inégalité. En effet, autant de cantons, autant de systèmes différents, amenant leurs lots d'inégalités. Ainsi, deux étudiant-e-s avec une même situation socio-économique ne bénéficieront pas de la même aide aux études selon leur provenance cantonale.

DES ASSISES NÉCESSAIRES...

L'UNES travaille sur ce thème depuis longtemps. Mais depuis l'échec de la tentative

d'harmonisation du système devant le parlement l'automne dernier, et devant l'urgence d'introduire une réforme en matière d'aide aux études, parent pauvre des réformes entreprises dans les Hautes Ecoles, l'UNES a décidé d'organiser des Assises le 8 février 2007 sur le thème «système des bourses d'études en Suisse».

La lutte de notre association faitière est légitime et correspond aux pactes internationaux. Selon l'art. 13, al.2 lettre c du pacte international de l'ONU de 1966 relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, l'Etat doit s'engager pour que les études supérieures soient accessibles à tous en pleine égalité, notamment par l'instauration progressive de la gratuité et l'établissement d'un système de bourses d'études (lettre e). La Confédération a également sa part de lois déclamatoires puisqu'à l'art. 2, al. 3 de la Constitution, on y lit que l'Etat doit s'engager pour l'égalité des chances. On en est loin, puisque ce dernier se désengage toujours plus. Ainsi, le montant alloué aux bourses (secondaire II et tertiaire) a chuté de 14% entre les années 1993 et 2001.

La réalité des étudiant-e-s bouge également. En 1959 moins

de 10% des étudiant-e-s avaient une activité rémunérée, 25% dans les années 70. Aujourd'hui cette proportion a passé à 77%! Et pour la moitié d'entre eux, cette activité est vitale pour pouvoir subvenir à leurs besoins. Seuls 16% de la population estudiantine touche aujourd'hui une bourse d'études.

Des réformes importantes ont été entreprises dans le domaine du tertiaire avec leurs conséquences sur le travail des étudiant-e-s. Ainsi le système de Bologne 3+2 (bachelor et master) a concentré et scolarisé énormément le cursus (contrôle continu, restriction de la liberté académique, etc.). Cela rend extrêmement difficile l'activité rémunérée parallèle, pourtant vitale, on l'a vu, pour un grand nombre d'étudiant-e-s. Nous sommes face à une contradiction importante du système.

C'est pour pouvoir pallier à ces problèmes, conscientiser les politiques sur ces aspects et essayer de trouver des solutions consensuelles que l'UNES a préparé ces Assises. Les thèmes abordés étaient les suivants: prêts contre bourses, critères d'attribution des bourses, harmonisation, étude et travail, études à temps partiel, financement.

L'UNES a apporté ses propres conclusions et demandes. Le monde institutionnel, politique et bien évidemment estudiantin y était invité. Il est désormais clair que les étudiant-e-s ne peuvent plus attendre. Dans un pays qui hésite encore à créer un Département de la formation au niveau fédéral alors que le discours des conseillers fédéraux est de mettre en avant la force primordiale de la Suisse en matière de formation, il faut que l'hypocrisie cesse. Les décideurs de notre pays doivent prendre conscience qu'étudier est un droit et non pas un privilège...

Comme le disait John Fitzgerald Kennedy: «Si vous pensez que la formation coûte cher, essayez l'ignorance...»



LAISSONS LA FORMATION AUX RICHES !

DOSSIER: INTERNET LA RUPTURE TRANQUILLE

Internet: entre mythes et réalités

Internet est largement perçu comme le porte-drapeau d'une «révolution technologique», à l'œuvre depuis quelques années de par le monde. On nous parle de «progrès», d'«évolution», d'un avenir meilleur, où chacun-e aurait accès au savoir, à la culture. Où tous les humains, quels qu'ils soient et d'où qu'ils soient, seraient virtuellement connectés les uns aux autres, et pourraient ainsi échanger, dialoguer, communiquer, à la manière d'une communauté. Une communauté où tou-te-s auraient la parole, car tou-te-s seraient enfin égaux. Halte, stop, arrêtons le tir. Derrière ce discours béatement unificateur et omniprésent se cachent un certain nombre d'enjeux. Il ne s'agit pas de prendre la posture opposée, et d'adopter un regard réactionnaire et anti-technologique, loin de là. Plutôt de se pencher sur un phénomène en pleine effervescence, mais qui comporte aussi, au-delà de ses réalisations certaines, une bonne part de mythes.

LA SOCIÉTÉ DES INDIVIDUS

D'une part, il est indéniablement fantastique de pouvoir converser avec un ami, un membre de la famille, ou quiconque à l'autre bout de la planète, que l'on a pas si souvent l'occasion de voir. Mais d'autre part, qu'en est-il du fondement de nos sociétés qu'est le lien social? Seul, dans mon salon, devant mon ordinateur, je ne parle pas, je «chatte». Je n'ai

pas de problème à aborder mon prochain pour parler de tout et de rien avec lui. Je peux rencontrer l'âme sœur, qui sait? Je peux mentir aussi, personne ne saura rien. Mais à l'autre bout de la ligne, je me fais des amis. Toujours seul, devant mon PC. Finie l'individualisation des pratiques, c'est du passé! On a communautarisé l'individualisme... Et si, à un niveau idéologique, l'individualisme est l'ennemi de la solidarité, ces considérations peuvent être assez utiles pour comprendre certains états de fait, comme la fracture numérique... Communauté virtuelle, disait-on.

UN NOUVEAU CRÉNEAU DE L'ÉCONOMIE GLOBALISÉE

La fracture numérique est présentée comme une dérive de la révolution technologique, un accroc par rapport à ce qui devait être. Mais de quelle «révolution» parle-t-on? Sans entrer dans un débat académique pédant, la notion de progrès, au cœur-même du discours technophile qui sous-tend la promotion d'Internet par les gouvernements ou les entreprises, est inhérente à l'idéologie néo-libérale. Et bien des logiques à l'œuvre dans la diffusion et l'utilisation de la toile relèvent des procédés libéraux les plus classiques, répondent aux mêmes attentes, et reproduisent, voire creusent, les mêmes inégalités. Le «progrès» n'est qu'une unité de mesure, une échelle sur



laquelle on classe, les individus et les sociétés. Ceux qui progressent sont «devant», ceux qui stagnent sont «derrière». Il n'y a aucune révolution! On est en plein dans la continuité de l'idéologie néo-libérale, et dès lors, comment s'étonner d'un ordre des choses qui suit pas à pas celui de l'accès aux soins, à l'eau, à l'éducation? Comment s'étonner que les milliards de francs que génère Internet, de la commercialisation des machines à l'exploitation des sites en passant par leur contenu, soient concentrés dans les poches d'un nombre restreint d'entreprises?

UN TABLEAU GRIS FONCÉ

Toutefois, comme dit plus haut, le tableau n'est pas tout noir. La cyberdissidence ou *Indymedia* ne sont que des exemples d'un panel mille fois plus vaste, et pour qui le web est l'unique manière d'exprimer leur propos et de le diffuser à large échelle. Même si force est de constater que seule une minorité s'inscrit dans une logique contestataire à un ordre établi, et que le rapport de force reste le même que celui à l'œuvre dans la vie, la vraie.

Maurizio Colella

Fracture numérique
Des connexions à deux vitesses

6

Droits d'auteur:
Dans la jungle des copyrights, des alternatives possibles

7

L'information à l'épreuve des blogs
Tous journalistes? Eclairages

8

La politique face à Internet
Enjeux et conséquences d'une relation ambiguë

9

Entretien
Stéphane Koch, président de l'Internet Society Geneva

10

DOSSIER: INTERNET LA RUPTURE TRANQUILLE

Fractures

Internet est perçu comme un outil de démocratisation. Mais pour qu'il y ait démocratisation, encore faut-il que le grand nombre y ait accès.

Possibilité d'avoir accès et de produire une information alternative à celles des grands groupes de presse monopolistiques. Outil de communication planétaire et simultané, espace de débat sur la notion de propriété...- tels sont les vecteurs qui doivent faire d'Internet un moyen de démocratisation. Il y a néanmoins une question que l'on oublie trop souvent de se poser: qui a effectivement accès à cet outil au potentiel indénié? Si l'on veut qu'une démocratisation soit effective, elle doit permettre à celles et ceux qui n'en ont habituellement pas les moyens de faire entendre leur voix, sinon Internet n'est qu'un outil de plus aux mains de celles et ceux qui contrôlent déjà les autres canaux d'information.

AVOIR ACCÈS À UN ORDINATEUR...

...est, sans surprise, une condition sine qua non pour accéder à Internet. Ne serait-ce que sous cet angle-là, les chiffres parlent d'eux-mêmes. De 2001 à 2005, selon une étude de la United Nations Conference on Trade and Development, l'Afrique est passée... de un peu moins d'un utilisateur d'Internet pour cent habitants à un peu plus de trois habitants. Pour la même période, l'Amérique latine a connu une progression assez significative de son nombre d'utilisateurs (de 5% à 15%), mais il y a encore un fossé qui sépare la plus online des régions en voie de développement de la plus offline des régions développées économiquement, l'Europe (42% d'utilisateurs en 2005). Cette fracture nord-sud est la fracture numérique la plus flagrante, la plus médiatisée aussi. Elle n'est pourtant qu'un des aspects des inégalités liées à l'accès aux nouvelles technologies. Au sein même des différents espaces nationaux,

il existe d'importantes disparités liées à l'origine socioculturelle ou au genre (cf. encadré). Ainsi, parallèlement à la fracture nord-sud «classique» cohabite une autre fracture entre zones urbaines et rurales, entre classes aisées et classes populaires. De manière caricaturale, le surfeur virtuel type est un homme, qui a suivi d'une formation supérieure, qui vit en ville et qui a un revenu de classe moyenne ou supérieure, qu'il habite Bombay, Paris, Johannesburg ou Londres.

UNE FRACTURE PEUT EN CACHER UNE AUTRE

Si l'habit ne fait pas le moine, l'ordinateur est loin de faire le blogueur. Apporter la bonne parole des Nouvelles Technologies aux populations des pays en voie de développement, c'est un nouveau colonialisme dans lequel les représentants costard-cravate de Microsoft ont remplacé les missionnaires en robe de bure des Eglises chrétiennes. Il faut



Chappatte

permettre aux populations, non seulement d'avoir accès à Internet, mais aussi d'avoir les outils pour l'utiliser et pour savoir tirer une information pertinente de ce champ de bataille informationnel qu'est Internet. De l'utilisation, il faut également permettre la production d'information, utile quotidiennement aux populations concernées, ce qui pose une nouvelle série de questions sur l'accessibilité d'Internet, prédominé par des sites en anglais et à la diversité culturelle toute relative. Ces objectifs ne peuvent être atteints qu'en agissant sur les causes du problème: le sous-développement économique et les ins-

stabilités sociales et politiques des pays les plus pauvres. S'attaquer à la fracture numérique seule, c'est aussi absurde que s'attarder sur une brique fissurée alors que tout le mur menace de s'écrouler. La «démocratisation» que l'on associe actuellement à Internet est donc loin d'être réalisée. Ce constat s'ancre dans l'approche globale de ce dossier: les enjeux liés à l'utilisation d'Internet s'insèrent dans des rapports de force plus larges et nécessitent peut-être des réponses spécifiques mais qui seraient inutiles si elles étaient indépendantes de réponses globales.

Julien Wicki

DÉCONNECTÉ-E-S AU PAYS DES CONNECTÉS

Outre les différences nationales, il existe d'importantes disparités au sein d'un même pays dans l'accès à Internet, celles liées au genre par exemple. En Suisse, en 2004, il n'y a que les femmes de moins de 24 ans qui se sont connectées aussi souvent que les hommes du même âge, sinon les différences oscillent entre 12% et 45% (OFS). En Europe, en 2005, 38% des femmes se connectent au moins une fois par semaine pour une proportion de 48% d'hommes. Globalement on constate que plus mauvais est le taux de pénétration des nouvelles technologies dans un pays, moins les femmes y auront accès (UNCTD).

Pour revenir à la Suisse, la récente publication de l'OFS sur l'état de la société de l'information est révélatrice. En 2004, 61% des ménages ont accès à Internet avec d'importantes différences suivant le revenu. Seuls 22% des ménages disposant de moins de 3'000 frs. par mois sont connectés alors que cette proportion dépasse 50% pour les ménages disposant entre 5'000 et 7'000 frs. et 84% pour les hauts revenus. Si les ménages à faible revenus sont sur-représentés parmi les «non-connectés», la barrière n'est pas uniquement financière. Plus de 50% des personnes ne voient pas l'intérêt d'avoir accès à Internet, 18% disposent d'un accès ailleurs, 15% estiment manquer de compétences alors que 10% trouvent l'investissement trop coûteux. Ces quelques chiffres ne peuvent que renforcer le constat que réduire la fracture numérique à un manque de moyens matériels est une erreur. Si, lorsqu'on parle de «démocratisation de l'information», on veut plus que faire acheter au Suisse moyen un nouvel ordinateur tous les trois ans, il faut s'attaquer aux sources de l'inégalité et se battre pour relever le niveau de vie et de formation des catégories les plus défavorisées de la population suisse.

JW

DOSSIER: INTERNET LA RUPTURE TRANQUILLE

La force de l'action participative

Ces dernières années, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ont modifié de manière durable notre quotidien. Quant aux médias traditionnels et à la culture, ils ont également reçu d'Internet de nouvelles impulsions.

Par Wolf Ludwig

Entre 1927 et 1932, un des phares de la création culturelle germanophone, Berthold Brecht, prévoyait déjà, dans sa légendaire théorie de la radio, que: «la radiodiffusion serait l'appareil de communication le plus formidable qu'on puisse imaginer pour la vie publique, un système d'échange énorme (...) si elle était capable non seulement d'envoyer, mais aussi de recevoir, donc d'entendre l'auditeur et aussi de le faire parler(...)». Brecht formulait ainsi les mêmes principes de base régissant Internet actuellement: accès, participation et interactivité.

DE LA CONSOMMATION À LA PRODUCTION

Avec les nouvelles technologies, ce ne sont plus seulement les entreprises médiatiques, les instituts de droit public ainsi que les producteurs culturels et l'industrie du divertissement qui «gratifient» notre monde d'informations, de culture, ou de messages publicitaires. Au plus tard avec le Web 2.0, des consommateurs/trices deviennent davantage et simultanément des producteurs/trices. Grâce aux technologies et

aux programmes numériques, les frais de production et de distribution ont baissé de telle manière que des créations multimédia, même exigeantes, deviennent réalisables pour de simples utilisateurs/trices. Un projet comme Wikipédia est aujourd'hui un des meilleurs exemples d'un échange coopératif et d'une forme de réalisation communautaire.

Pour cela, il faut évidemment qu'existe un mouvement ouvert au niveau des sources (Open Source Movement), livrant les bases, les concepts et les normes nécessaires. Car des systèmes propriétaires, comme par exemple Microsoft, créent de nouvelles dépendances et des exclusions et empêchent toute forme d'interopérabilité. Avec des monopoles commerciaux, le réseau perd en effet sa vision d'ouverture, d'accessibilité, de diversité, d'autodétermination, de libre disposition, de durabilité et de participation. Les fossés numériques existants se voient ainsi aggravés entre celles et ceux qui peuvent payer des redevances élevées et d'autres qui restent exclu-e-s.

LA NOTION DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La période numérique implique une redéfinition du droit d'auteur et pose un certain nombre de nouveaux problèmes. Si la notion de «propriété intellectuelle», de façon analogue à la notion de propriété matérielle, s'étend sur toute forme de créations, dans la science comme dans la culture, c'en est fini de la priorité de l'intérêt public sur l'intérêt particulier et commercial. Car les soit-disant propriétaires «juridiques» ne sont pas forcément les réels créateurs/trices mais bien souvent de simples bénéficiaires commerciaux.

De nouveaux systèmes techniques de verrouillage, d'ailleurs en discussion actuel-

CREATIVE COMMONS

Les licences Creative Commons (CC) sont des contrats-type déterminant la mise à disposition d'œuvres en ligne (textes, photos, musique, sites web), mais en réservant les utilisations commerciales et œuvres dérivées. Les CC sont inspirées par les licences libres, le monde de l'open source, du gratuit communautaire que chacun peut faire évoluer par ses ajouts, ses échanges. Les licences CC ont été créées selon le principe considérant la propriété intellectuelle comme fondamentalement différente de la propriété physique, et du constat selon lequel les lois actuelles sur le copyright étaient un frein à la diffusion de la culture. Il ne s'agit pas d'assurer une protection technique aux œuvres placées sous licence CC, mais d'offrir plus de droits au public en informant que certaines utilisations sont consenties à l'avance, à titre gratuit. Les auteurs choisissent parmi les six licences disponibles la plus adaptée à leur volonté de diffusion/restriction, selon la liberté qu'ils souhaitent accorder au public par rapport au régime minimum du droit d'auteur.

MdP

lement autour de la révision du droit d'auteur en Suisse, remet en question, ce qui était défini comme «bien culturel», par exemple pour une simple copie à usage personnel. Des voix critiques s'élèvent dès lors pour parler non pas, comme la terminologie officielle le suggère, de Digital Rights (droits digitaux) mais plutôt de Digital Restrictions Management (management de restrictions digitales). Car de tels systèmes de verrouillage et de restrictions ne servent en fin de compte que les intérêts des géants des médias, de l'industrie culturelle ou du divertissement.

DE POSSIBLES ALTERNATIVES

Les nouveaux modèles de licence offrent une issue à ce marchandage juridique et représentent donc des alternatives nécessaires au droit d'auteur traditionnel. Les licences Creative Commons Licences (CC) ouvrent de nouvelles possibilités pour l'échange de fichiers et la participation (cf. encadré). D'autres modèles comme les General Public License (GPL) ou les licences Art

Libre poursuivent également des intérêts coopératifs, que ce soit pour les domaines des logiciels, des médias, de la culture ou de la science.

La coalition suisse pour la société de l'information - comunica.ch.net - a donc développé un projet visant la sauvegarde d'un espace public sur Internet. Communica.ch souligne ainsi la nécessité de la création d'un «domaine public», afin que les œuvres, les contenus, les productions ou le savoir, dès lors qu'ils ont été créés et encouragés avec des moyens publics, restent librement accessibles pour le plus grand nombre. De tels projets ne suivent pas la tendance actuelle et ne servent pas les intérêts habituels, ils ont donc peu de chance de profiter d'un encouragement public. La nouvelle génération de la création, participative, a cependant développé des créneaux créatifs innombrables et s'imposera. Elle ne lorgne même plus sur un soutien étatique. Elle a simplement besoin de conditions-cadres appropriées, qui ne la freinent ni la criminalisent.



DOSSIER: INTERNET LA RUPTURE TRANQUILLE

L'information à l'épreuve du blog

La vague déferlante des blogs est en train de modifier la perception de l'information. Tout le monde serait journaliste dès lors qu'il a la possibilité de communiquer. C'est faire bon marché d'une exigence de base du métier, la vérification des sources.

Michel Bühner, journaliste et photographe libre
Co-fondateur du groupe de réflexion «info en danger».

A l'heure de l'individualisme forcené, le blog est devenu l'une des manières les plus simples et directes pour tout un chacun de poser un orteil sur la place publique. La blogosphère est ainsi peuplée de milliers de pages personnelles qui n'ont souvent d'autre fonction que de parler du nombril de leur auteur, tout en dévoilant ses lacunes en orthographe. Mais au moins permet-elle à des gens snobés par les moyens de communication traditionnels de trouver un exutoire.

LES LECTEURS-REPORTERS

A l'opposé, pourrait-on dire, l'espace numérique est aussi le lieu de prédilection d'analystes, spécialistes ou passionnés de tout poil (voire de journalistes), sur des thèmes allant de la politique locale à l'élevage des drosophiles ou à la cuisine au beurre. Leurs blogs servent parfois de référence.

Mais certains stratèges des médias font un pas de plus en établissant un lien entre le blog et l'information de type journalistique. La confusion commence avec la question si souvent entendue: la presse est-elle menacée par les blogs? Sous-entendu: qui a encore besoin des journalistes maintenant que tout le monde peut l'être? Le premier pas est en train d'être franchi: si on écrit/photographie pour son blog, pourquoi pas pour la presse?

Le quotidien gratuit 20 minutes propose déjà à ses lecteurs de devenir ses «reporters» et le Bild allemand a fait un fond de commerce de ses «Leser-Reporter». Coïncidence, des médias font paraître des offres d'emploi pour des postes de journalistes

sans exiger l'inscription au registre professionnel (RP). Or le RP représente un garde-fou important car il est lié au respect de la Déclaration des devoirs et des droits des journalistes, qui dicte un certain nombre de principes, le premier étant «de rechercher la vérité en raison du droit qu'a le public de la connaître».

SELON LA POLICE...

Tout le monde connaît la formule rituelle, «la manifestation a réuni 20 000 personnes selon les organisateurs, 5000 selon la police». Les chiffres changent, le principe demeure: le message ne révèle son vrai visage que si on est capable d'en identifier l'origine. L'identification des sources est donc l'une des règles cardinales de la profession, avec la vérification de l'information elle-même.

L'intérêt des blogs (ou leur nuisance potentielle) est justement lié à la possibilité ou non de savoir d'où ils sortent, et quel est leur éventuel agenda caché. Idem pour les reporters-lecteurs. Pour l'instant, les informations proposées par les lecteurs sont «vérifiées par la rédaction», avertit 20 minutes. Et les photos? Un photographe de presse est aussi un journaliste, qui connaît et respecte, en principe, des règles déontologiques.

INFO ET INTOX

Reste le blog comme source d'information, pour le public et pour les journalistes eux-mêmes. Le blog n'étant qu'un avatar d'internet, les mêmes problèmes s'y retrouvent. L'année dernière, pour la première fois, la majorité des étudiants de l'école de journalisme de Lille, en France, ont déclaré avoir comme unique canal d'information leur ordinateur, autrement dit internet. Laissons de côté la question de

savoir si le fait de se limiter à ce média, ou plus souvent aux trois premières pages de Google, n'est pas un oreiller de paresse. Cela en dit long sur les changements drastiques que la toile a opérés sur la pratique professionnelle. Mais cette dernière demeure soumise à la même règle d'or de la vérification des sources, quel que soit le support. Internet, par sa richesse et sa facilité (apparente) de recherche est même plus délicat à traiter, car l'intox y côtoie l'info sur pied d'égalité.

On ne compte plus par exemple les sites de fondations ou d'instituts divers qui, sous couleur d'information (notamment scientifique) distillent la pensée de groupes de pressions, pas toujours faciles à débusquer. Spécialistes du genre, l'industrie du tabac, du pétrole, de l'agroalimentaire, des pharma. Qu'il

s'agisse de blogs, de forum ou de sites, Internet fourmille de tels pièges. Le journaliste, qui s'est engagé à «ne publier que les informations, documents et images dont la source est connue de lui/d'elle; ne pas supprimer des informations ou des éléments d'information essentiels» a donc comme fonction fondamentale de valider cette source.

Alors le blog, expression populaire à prendre en compte? Oui, comme le café du Commerce, dans le sens le plus respectueux. Source d'information? Oui, comme le café du Commerce. Le journalisme est un métier qui a ses exigences, et le fait qu'elles soient de moins en moins strictement appliquées ne devrait pas ouvrir les portes à l'amateurisme, mais au contraire provoquer un sursaut d'indignation dans la profession. On l'attend toujours.

LA PUB COMME ENJEU CAPITAL

Avec l'arrivée d'Internet, et l'extension de leurs activités au web, les journaux ont vu leurs revenus issus de la pub exploser, ce qui est un enjeu capital des sites Internet des grands groupes de presse.

Avant cela, pour un quotidien généraliste, il était difficile d'attirer les annonceurs, ceux-ci ayant plus de chances de «cibler» au mieux leur clientèle en diffusant leur publicité dans un journal spécialisé. Car la publicité a un coût, et ne pas pouvoir quantifier le nombre de lecteurs touchés par une publicité pleine page payée X milliers de francs représentait un problème certain. Avec Internet, plus de tout ceci... Accessible de par le monde, bien au-delà du réseau de distribution classique du format papier, le site Internet des journaux est une véritable aubaine. Un simple tour sur les sites des journaux d'Edipresse suffira à confirmer cet état de fait... Désormais, les annonceurs peuvent mesurer l'impact de leur publicité en comptant simplement les clics sur leur logo, et adapter le prix qu'ils paient au journal qui «héberge» leur publicité. De plus, il suffit d'un lien hyperactif pour renvoyer le lecteur directement au site du produit. Une véritable manne du ciel pour les journaux et leur porte-monnaie...

MC

DOSSIER: INTERNET LA RUPTURE TRANQUILLE

La politique à l'ère d'Internet en Suisse

Près de dix ans après son apparition, la Toile a réussi à tendre ses filets sur la politique suisse. Quels sont ses effets et usages en politique, et comment les mouvements sociaux et la politique gouvernementale ont-ils été investis par cette technologie? Eclairages.

Par Sébastien Salerno, chercheur en communication politique au département sociologie, uniGE

Quand, dans la deuxième partie des années '90, Internet apparaît, il est porté par l'idée qu'il revitalisera le débat public, en augmentant le stock d'informations disponibles aux citoyens et en offrant des possibilités nouvelles aux internautes pour débattre, opiner et voter. Cette technologie est alors présentée par ses zéloteurs comme le vecteur de modernisation d'une société à la fois libérée des passions politiques et confuse par son apathie démocratique.

LES CLÉS DU SUCCÈS

Au regard des médias classiques que sont les presses écrites, radiophonique et audiovisuelle, les propriétés techniques d'Internet fondent sa particularité: Internet consent l'interactivité; les coûts pour capter, conserver et transférer des données sont relativement bas; sa construction en réseaux permet d'accéder au contenu d'un site par plusieurs canaux, ce qui rend difficile son contrôle. La rencontre de ces caractéristiques techniques et de la révolution comportementale en cours (le processus d'individualisation) explique l'essor du Web. Aujourd'hui, Internet, consiste en du multimédia et de la discussion.

INTERNET ET POLITIQUE: HISTOIRE D'UNE RENCONTRE

Bien qu'elle ait été, dès ses balbutiements au centre de l'attention des gouvernants, la Toile investit le champ politique par la politique non-gouvernementale. Dès 1995, l'EZLN saisit l'intérêt d'internationaliser le conflit qui l'oppose au gouver-

nement mexicain en diffusant des informations et des appels à l'opinion sur Internet. La guérilla informationnelle conduit plusieurs collectifs zapatistes et réformistes à mobiliser le Web pour profiler leurs luttes et se mettre en réseau au sein du mouvement anti-mondialisation. Les sphères publiques électroniques qu'ils ont conçues (voir indymedia.org) donnent corps à des mouvements mis en réseaux par les hyperliens et renouvellent les pratiques militantes.

Ce n'est qu'à partir des années 2000 que la politique gouvernementale investit le Web en Suisse. Celle-ci prend acte du développement de l'économie en réseaux et de la migration des entreprises de presse sur la Toile et des initiatives du type smartvote.ch. Au gré de leurs ressources, les partis usent d'Internet pour diffuser des informations et organiser la vie militante.

UN RENOUVEAU DE LA COMMUNICATION POLITIQUE?

A l'instar du support écrit, cette nouvelle technologie tend à composer l'unité de discours partisan et sa mise en action. Affranchis des pesanteurs partisans, les sites et blogs des hommes et femmes politiques admettent des espaces questions-réponses, exposent leurs intimités et identités socioculturelles. La présente campagne pour les élections fédérales 2007 semble avoir donné des ailes aux partis. S'ils restent en retrait des usages qu'en font les entrepreneurs politiques états-uniens ou même français¹, les partis ont compris qu'ils risquaient de donner l'impression aux électeurs d'avoir un train de retard sur leurs adversaires, s'ils ne s'appropriaient pas pleinement les possibilités qu'offre nouvellement la Toile (Web 2.0).

Depuis peu, ils s'efforcent à les «multimédiaser» en utilisant le podcasting. Aussi, la «netcampagne» qu'on annonce pour ces élections attestera de l'engagement des acteurs politiques suisses vis-à-vis d'Internet. Celui-ci jouera-t-il un rôle purement instrumental d'expression pour les partis et candidats ou induira-t-il une transformation des règles du jeu, c'est-à-dire des méthodes, des objectifs et ses acteurs politiques eux-mêmes, comme l'a fait la télévision? Pareillement à la télévision, les effets d'Internet sur la politique seront lents et il est difficile de statuer sur l'évolution de ce rapport. On retiendra l'information précieuse tirée d'un des premiers travaux conséquent

sur les rapports Internet-démocratie². La galaxie Internet est majoritairement occupée de sites où les internautes argumentent avec des interlocuteurs ayant la même opinion qu'eux - contrairement à la télévision qui propose des débats contradictoires, lesquels permettent aux citoyens de se confronter avec toutes les opinions.

¹Voir www.hillaryclinton.com, voire www.discosarko.com

²Azi Lev-On et Bernard Manin, *Internet: la main invisible de la délibération?*, Revue Esprit, mai 2006.

BLOGS POLITIQUES EN QUESTION(S)

Les blogs sont-ils un phénomène intéressant?

Stéphane Koch: Oui, mais leurs limites, c'est que l'individu ne doit pas répondre de ce qu'il écrit. Il communique sa vérité, sa foi... mais ne recherche pas à communiquer des faits. Pour l'instant, les capacités de mobilisation des blogs, mais aussi leur capacité de nuisance parfois, restent limitées tant qu'ils restent sur la Toile. Lorsque les médias traditionnels s'en emparent, alors les choses changent. 100'000 blogs se créent chaque jour, combien meurent? Il pourrait exister autant d'ex-blogueur/euse-s que de blogueur/euse-s! En même temps, comme partout, la question fondamentale reste celle de l'accès aux masses. Ça peut sembler paradoxal, mais Internet est un média de masse, sans en avoir encore la pleine portée.

Et Second Life (SL)? Ca vous inspire?

J'y suis, car j'enseigne et je veux être au courant de ce qu'on y trouve. SL soulève nombre de questions intéressantes. Comment inculquer la notion de valeur, qu'en est-il de la propriété intellectuelle d'un bien virtuel? Sur SL la politique fait débat, Ségolène Royal y est, le FN de Jean-Marie Le Pen (premier parti européen à y entrer) a dû récemment affronter une manifestation d'opposant-e-s numériques munis de pancartes. Peut-on l'ignorer? Pour certain Second Life sera une échappatoire, mais peut-on vivre heureux dans une illusion...

> Extrait de l'interview publiée en p.10.

DOSSIER: INTERNET LA RUPTURE TRANQUILLE

Utilisons notre curiosité, aiguïsons notre sens critique et soyons humbles

Entretien avec Stéphane Koch, président de l'Internet Society Geneva depuis 2001, impliqué depuis 1994 dans des projets en rapport avec la société de l'information.

Il effectue des missions de conseil et de formation notamment dans les domaines de la confidentialité de l'information et du risque informationnel. Il intervient aussi en tant que formateur au Centre suisse d'enseignement du marketing, de la publicité (SAWI), de l'Institut Suisse de Relations Publiques (SPRI) et des Hautes Ecoles Spécialisées (HES-SO).

Pourquoi l'espoir immense suscité par Internet semble lent à se concrétiser?

Bien que les communautés virtuelles puissent être des contre-pouvoirs, celui qui a la capacité financière suffisante est toujours en mesure de biaiser le débat et de monopoliser l'espace informationnel. Même si on assiste à un lent déplacement du centre de gravité informationnel et décisionnel des pouvoirs en place vers les citoyens, Internet n'a fondamentalement pas renversé le rapport de force économique.

L'idéal philosophique des «autoroutes du savoir» bute-t-il aussi sur les contenus véhiculés par le Net, qui ont un caractère souvent commercial?

En partie en tous cas pour le Web visible, c'est-à-dire schématiquement, la partie des informations dont l'accès est le plus facile. Un Web invisible, plus tourné sur des relations de connaissances existe aussi, mais il est davantage noyé. Internet est un reflet de la société et en reproduit donc ses courants tacites. Sous couvert d'une démocratisation de la connaissance et d'un modèle participatif, se joue une forme de consumérisme dirigé.

Et Internet en mains américaines, cliché réducteur?

Evidemment! Il existe un vrai déséquilibre dans les questions de gouvernance par exemple, pas forcément lié à l'hégémonie américaine, mais plutôt au réveil tardif des consciences européennes face aux enjeux des technologies de l'information.

Si la Suède et le Danemark sont très avancés (entre 72 et 85% des ménages connectés); la Suisse, malgré son niveau de vie élevé, reste en retrait (60% des ménages connectés). Notre pays, traîne au 22ème rang des pays ayant développé des projets d'«e-gouvernance». On peine à collaborer avec l'extérieur; une forme d'arrogance qui nous fait négliger le savoir collectif disponible sur le Net, comme ce qui s'est produit pour le projet d'«e-voting» à Genève.

Ceci dit, les USA défendent leur omnipotence. L'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers), chargée en bref de gérer le système des noms de domaine, est une société à but non lucratif, censée être internationale (80 gouvernements en son sein); elle n'en est pas moins sujette à une forte influence américaine.

En outre, une partie importante des infrastructures liées à Internet sont américaines: plus de la moitié des serveurs hébergeant les informations relatives aux noms de domaines (.com, .net, .org, etc.) sont sur sol américain, de même que les principales bases de données d'information (yahoo, msn, google et nombre de sources professionnelles). Alors, oui, les intérêts sur Internet sont encore majoritairement anglo-saxons.

Comment contrôler les contenus, valider la fiabilité des informations?

Les risques et les dérives sont importants, ce serait trop long de les aborder ici. Sommairement, la société ne colle pas aux avancées technologiques et le temps de latence, est, lui, exploité, bien plus souvent, par le côté sombre de la force (il rit). Le cycle de la révolution technologique est bien plus rapide que celui de la révolution sociologique. La surabondance de l'information disponible représente aussi une forme de censure moderne par la difficulté accrue d'accès aux informations voulues. Lors d'une recherche sur Google, si 1 mio. de résultats s'affichent, comment traquer les lacunes ou les fausses informations? Le trop plein est un écran de fumée évident. La seule recette, pas évidente, est de retrouver notre sens critique.

Et qu'en est-il des traces que nous laissons sur le Net?

Chaque information laissée sur la toile, consciente (blogs, coordonnées, profils) ou inconsciente (visites, commentaires, information en provenance de tiers) participe à la création d'une sorte de clone numérique de son identité. Par exemple, un moteur de recherche comme



Google (utilisé par 70 à 80% des internautes) est composé de dizaines de milliers de serveurs répartis dans le monde. Chacun d'entre eux va stocker des copies des informations auxquelles il aura accès, à travers un système de «robots» parcourant le Web 24h/24h. Le Net permet en fait de montrer ensuite un fragment d'un individu. Lorsque les départements des ressources humaines se renseignent sur un-e candidat-e, ils accèdent à lui, hors contexte, alors qu'une personne n'est pas seulement ce qu'elle exprime.

Un message à la fin?

Si l'on arrive à gérer correctement les aspects de sécurité, une nouvelle ère citoyenne peut s'ouvrir. Au risque d'entrer dans un délire utopique, je crois à la révolution anarchiste démocratique: si voter devenait aussi naturel que se moucher, si la signature numérique devenait un sceau à apposer, depuis son ordinateur ou son téléphone mobile, sur les pétitions et les référendums, la politique retrouverait toute sa représentativité. Il n'y a pas de danger à imaginer le futur, car malgré le potentiel de désillusion, il restera toujours la part du rêve.

Propos recueillis par
Valérie Boillat

France: Les enjeux des présidentielles

La course aux présidentielles est désormais lancée, quoiqu'une incertitude demeure quant au nombre et à la nature définitive des candidatures. L'inévitable Le Pen par exemple, «galère» à collecter les 500 signatures d'élus nécessaires à l'entrée dans la campagne. Si les médias ne focalisent jusqu'à présent que sur la joute Sarkozy/Royal, il ne faut pas négliger l'apparition de figures alternatives charismatiques, tel le leader de l'UDF, François Bayrou. Ce dernier vient d'être crédité de 12 à 14% d'intentions de vote alors que le président du FN en obtiendrait 10%. Bayrou répond à la tentation du centre... qui pourtant dissimule mal son attraction pour la droite. On distingue une tonalité populiste dans les discours de ce «candidat des sans pouvoir», qui se pose en arbitre des affrontements souvent stériles des deux favoris: le beau rôle.

PÉRIPÉTIES AU PS

Or les récentes «petites phrases» ne doivent pas faire oublier les grands combats, et il

faut s'inquiéter de ce que la gauche semble si peu unie derrière sa candidate. Début janvier, Hollande s'était permis cette petite «sortie» devant une galette des rois: «les rois reprennent toujours le pouvoir, les reines ça n'a qu'un temps, c'est une illusion...». La candidate du PS traverse une période de flottement, attendant l'issue des 5000 débats participatifs pour présenter sa plate-forme présidentielle, et sérieusement ébranlée par la polémique sur l'état de son patrioïne, l'affichage de sa dispute fiscale avec Hollande et l'éviction rocambolesque de Montebourg.

DU CÔTÉ DE L'UMP

Du côté de l'UMP, une accumulation de coups bas entame la crédibilité du candidat et ternit l'éclat de son «sacre», le 14 janvier dernier, où l'ivresse du pouvoir lui fit voir quadruple le nombre de participants (110 000 annoncés, alors que la salle ne comptait que 20 949 sièges!), tandis qu'il citait tranquillement Jaurès, Blum et Zola, au grand dam des socialistes. «Il n'y a pas d'histoire de gauche

et de droite, il y a l'histoire de la France!» Cette assertion s'inscrit dans la stratégie du nouveau Sarkozy, lequel a troqué son statut d'excité néoconservateur contre celui de «petit français au sang mêlé» qui veut «remettre le travailleur au cœur de la cité». Il se poserait presque en humaniste, en tous cas en fin observateur du genre humain puisqu'il estime que cette campagne est l'occasion pour chacun de révéler sa «vraie nature», en l'occurrence, pour Royal, une «nature» de femme qu'il décrit, selon un réflexe ancestral, en puisant dans le champ lexical de la séduction ou de l'hystérie.

Par ailleurs, Sarkozy n'hésite pas à user de manœuvres de «basse police» et abuser de sa position de ministre de l'Intérieur, en employant les moyens des Renseignements Généraux pour scruter le parcours des proches de Royal, comme dans l'épisode Bruno Rebelle: «ce qui fait peur, c'est effectivement, qu'avec eux, tout est possible». Sarkozy sait que l'on gagne sur sa mine, son

expérience, son programme, mais aussi parce que la calomnie vous a moins démonté que le concurrent... Quant à son programme, il est d'une simplicité éclatante. Il veut «rendre 68 milliards d'euros aux Français» et ménager les riches qui «tirent la France vers le haut», pour ne pas les voir fuir vers l'exil suisse de Johnny. Il propose de faire fi des 35 heures, de baisser les impôts, d'instaurer un bouclier fiscal à 50%, de ne pas remplacer les départs à la retraite d'un fonctionnaire sur deux et de supprimer tous les «organismes inutiles»... lesquels? Sarkozy ménage l'effet de surprise, mais on s'attend à des coupes sèches dans l'éducation nationale, tandis que serait instaurée la privatisation des universités.

Ainsi alignées, les propositions de Sarkozy font froid dans le dos. Espérons qu'elles feront sursauter les électeurs français qui, de concession en concession, bafouent tous leurs acquis sociaux et démocratiques.

Mathilde du Pasquier

Autriche: Sale temps pour la démocratisation des études

Taxes d'études et numerus clausus, l'égalité d'accès aux études supérieures autrichiennes est bien malmenée.

Le système autrichien de formation supérieure présentait, jusqu'à peu, un visage séduisant: accès gratuit aux hautes écoles et absence de numerus clausus contribuaient à une plus grande égalité des chances pour l'accès aux hautes écoles. Malheureusement, ces deux acquis ont récemment été remis en cause.

UNE MOBILITÉ PAR LE PIRE

L'harmonisation des titres universitaires au niveau européen devait permettre une mobilité hors du commun en Europe. C'est pour l'instant une mobilité par le pire qui triomphe. L'Allemagne a récemment vu l'accès se restreindre à certaines de ses filières les plus prisées, une nouveauté qui a empêché des milliers d'étudiant-e-s d'accéder

aux études de leur choix. Pour y remédier, ceux-ci se sont tournés vers l'Autriche, qui n'imposait pas pareil numerus clausus. Quelle fut la réponse autrichienne? Discriminer l'accès à ses hautes écoles selon l'origine des étudiant-e-s, un procédé déclaré illégal par la Commission européenne. L'Autriche s'est donc rabattue sur un numerus clausus plus «conventionnel». On voit là à l'œuvre l'effet pernicieux du numerus clausus qui, s'il est appliqué dans une haute école, contraint les autres à y avoir également recours pour ne pas voir ses amphithéâtres remplis d'étudiant-e-s «étrangers». C'est rigoureusement le même phénomène qui a été constaté en Suisse pour les études de médecine où il n'y a guère que Lausanne qui a pris le choix coura-

geux de garantir un accès non-discriminatoire.

L'ÉTUDIANT-E À LA CAISSE

Non content d'avoir remis en cause le libre choix des études, le précédent gouvernement autrichien de droite ne s'est pas arrêté en si bon chemin. Il a aussi, dans la foulée, introduit des taxes d'études de l'ordre de 1'200 frs. par année. Lors de la dernière électorale, la suppression de ces taxes a été l'un des chevaux de bataille des socialistes autrichiens... Vainqueurs aux dernières élections, ces derniers ont été contraints, faute de majorité, de former une grande coalition avec les conservateurs. Lors des négociations, la suppression des taxes d'études est une mesure qui a vite été mise au placard, rem-

placée par la possibilité offerte aux étudiant-e-s de travailler jusqu'à remboursement desdites taxes à un tarif de... 6 euros de l'heure! Les associations étudiantes se sont mobilisées contre le cynisme de ce nouveau gouvernement et il est souhaitable qu'elles obtiennent gain de cause. Certes, 1 200 frs. de taxes d'études, ce n'est sans doute pas une dépense insurmontable. Néanmoins, l'instauration de nouvelles taxes d'études – comme l'instauration de numerus clausus – s'insèrent dans un processus plus large de mise en concurrence de la formation supérieure dans laquelle l'étudiant-consommateur pourra choisir quelle formation suivre... pour autant qu'il aie les moyens de se la payer.

JW

«Paradis fiscaux, les bas-fonds de la finance»

Après des années d'atermoiements, l'Europe commence à se doter d'instruments contre l'évasion fiscale. La Suisse est au pied du mur.

Des chiffres à donner le vertige. Le nombre de grandes fortunes financières privées a presque doublé ces dix dernières années, passant de 4,5 millions d'individus en 1996 à 8,7 millions en 2006. Le patrimoine financier des fortunes mondiales a été multiplié par deux durant cette période montant de 16 600 à 33 300 milliards de dollars, soit une croissance de 8% par an. La Suisse capte un tiers de ce marché.

Un tiers du nombre des grandes fortunes financières? Le paradis fiscal suisse semble avoir un bail pour l'éternité. La Suisse n'est pas la seule bien sûr à développer son sens de l'hospitalité financière. Les petites îles telles les Bahamas, Bermudes, échappent à toute législation en la matière. Et les pays développés ne sont pas en reste.

LA SUISSE, UN RÔLE-CLÉ POUR L'EUROPE

Le journal *Alternatives économiques* qui a consacré un dossier sur ce sujet (numéro 252, novembre 2006) pointe un doigt accusateur sur l'Angleterre. Et évalue à 1906 le début des pratiques de l'enregistrement fictif

des entreprises pour des raisons fiscales. A l'époque, des juges britanniques décident que la célèbre multinationale du diamant De Beers, bien qu'enregistrée en Afrique du Sud, produisant à partir de mines sud-africaines devait être assujettie à l'impôt anglais, car la stratégie de la société était établie à Londres. Les multinationales comprennent alors qu'il y a la feu à la maison grand capital. Dans l'année qui suit, une société anglaise créée pour acheter des terrains en Egypte, déménage son conseil d'administration au Caire et y fait entrer des résidents égyptiens. Cette fois-ci, les juges donnent raison à l'entreprise et déclarent qu'elle n'est pas passible d'impôt. Une décision qui ouvre la porte aux enregistrements de société avec des hommes de paille.

La deuxième étape, c'est la Suisse qui permet de la faire franchir à l'Europe en 1934. La loi sur les banques rend possible la protection renforcée des clients. Tout renseignement donné par un employé de banque sur les avoirs cachés dans un coffre est considéré comme un acte criminel. Le secret et l'anonymat des transactions financières s'étendent et se

déplient. Ainsi durant la seconde guerre mondiale la Hollande profite-t-elle des Antilles néerlandaises pour planquer ses fortunes, tout comme, dans les années cinquante, l'Angleterre avec Jersey et Guernesey.

La troisième étape est franchie, dès la fin des années soixante, au-delà de la Manche à nouveau. Sous l'impulsion de la Banque d'Angleterre, les premiers marchés off-shore se développent, en réaction aux plans d'intervention publique dans les stratégies de croissance. Pour échapper au financement de l'Etat social, des entreprises cherchent des localisations alternatives, avec conditions fiscales avantageuses, résidence fictive et protection du secret des transactions.

Aujourd'hui, en 2006, la cartographie des placements financiers donnerait 40% pour Londres, 30% pour des places financières européennes comme la Suisse ou le Luxembourg, et 30% pour les horizons exotiques. Ce qui signifie qu'en réalité, 70% des centres financiers tolérants et discrets sont réfugiés en Europe. Une véritable plaie qui réduit à l'impuissance les instruments de régulation de la mondialisation.

MOBILISATIONS

Depuis dix ans maintenant, l'Europe se rend compte qu'elle a mal à sa fiscalité. Même si l'histoire, sur ce dossier, avance lentement. *Alternatives économiques* rappelle que déjà dans les années vingt, les débats de politiques publiques à la Société des nations évoquaient le thème de la fuite des capitaux et que déjà aussi le délégué suisse demandait «d'entreprendre cette lutte, mais en progressant avec une prudente lenteur». On croirait entendre nos conseillers fédéraux... Un vœu exaucé puisqu'il faudra attendre l'année 2000 pour que l'OCDE publie une liste de 35 territoires

aux pratiques «fiscalement dommageables», parmi eux la Suisse. Même si les techniques de fuite des capitaux avancent plus vite que les législations, l'OCDE, l'Europe durcissent le ton. A tel point qu'une enquête *Ernst & Young*, révèle l'hebdomadaire économique, auprès de 460 multinationales conclut: «les administrations fiscales accroissent leurs ressources et le niveau d'agression de leurs interventions» (...) «Il est clair que les temps qui viennent seront houleux.»

La désinvolture, voire l'arrogance avec laquelle les autorités suisses traitent ce dossier n'est plus tenable. Et le silence de plomb de la présidente de la Confédération à son récent retour de Bruxelles est, espérons-le, purement diplomatique. La commission européenne fait pression, à juste titre, pour que soient démantelés les régimes fiscaux cantonaux d'exception, considérant que l'accord de libre-échange signé en 1972 entre la Suisse et l'Union européenne n'est pas compatible avec les pratiques fiscales cantonales. Tout aussi important, les Etats membres de l'Union européenne se sont engagés à faire respecter un code de conduite dans le domaine de la fiscalité, y compris hors de leurs frontières. Une mobilisation qui a contraint le Luxembourg à abroger son régime des holdings.

Au cœur de l'îlot fiscal, la gauche suisse a un rôle moteur à jouer dans la lutte contre les paradis pour grandes fortunes. Quitte à donner raison à Bruxelles, quitte à condamner fermement les rentes de situation cantonales, quitte à fragiliser le domaine puissant de l'économie bancaire. En ce sens, l'initiative socialiste «pour plus de justice fiscale» contribue, au niveau national, au regain de volontarisme européen.

Géraldine Savary

Le TF claque deux libéraux genevois

Les libéraux craignent le peuple... l'UDC aussi

C'est devenu une vraie manie: la majorité régnant au Grand Conseil genevois a pris la mauvaise habitude de faire invalider les initiatives populaires. Sous prétexte de déterminer la recevabilité d'une initiative, il s'agit le plus souvent d'éluder un débat public sur le fond, et de se soustraire au verdict du vote populaire. Cela n'a pas manqué dans le cas de l'initiative «Energie - Eau: notre affaire - respect de la volonté populaire», initiative qui demande de transformer le monopole de fait des Services Industriels genevois en monopole public inscrit dans la constitution cantonale, afin de prévenir les tentatives de libéralisation, notamment au niveau fédéral pour l'électricité. Au Grand Conseil, début 2006, le débat sur la recevabilité de l'initiative s'était orienté très rapidement, et de manière à peine déguisée, vers des discussions sur le fond, qui devaient être débattues plus tard. Il était apparu - clairement et sans surprise - que les libéraux, appuyés par l'UDC, ne veulent pas de cette initiative. Craignant sans doute la sanction d'un vote populaire, ils avaient réagi sur le seul terrain qui leur restait, soit faire invalider l'initiative, et donc priver le peuple de son droit fondamental de s'exprimer sur cette question. Pour les tenants des privatisations et autres adversaires du service public, il y avait, et il y a encore, tout à craindre de cette confrontation avec l'électorat

genevois: en effet, en 2002, ce dernier avait repoussé à presque deux tiers la Loi sur le Marché de l'Electricité (LME), elle-même rejetée par le peuple suisse.

ET UNE MANOEUVRE DILATOIRE DE PLUS ...

Au vote final, les libéraux, suivis par l'UDC, s'étaient opposés à la recevabilité. Sans surprise, deux citoyens, représentés par les sieurs Jornot et Luscher, par ailleurs députés libéraux, ont recouru au Tribunal Fédéral (TF). Par un arrêt du 18 octobre 2006, le TF a rejeté ce recours.

L'argumentation tourne principalement autour de la question du monopole de droit, et de la violation éventuelle de la liberté économique, qui est garantie par la Constitution fédérale. Toute restriction à un droit fondamental doit être justifiée par un intérêt public et quelques dérogations sont admises. L'arrêt du TF se réfère notamment à l'article 160E de la constitution cantonale, qui a pour but d'assurer la sécurité de l'approvisionnement, ainsi qu'une distribution et une utilisation de l'énergie fondées sur les principes d'économie, le développement prioritaire des énergies renouvelables et le respect de l'environnement. Or la conformité de ces dispositions au droit supérieur n'est ni contestée, ni contestable.

A moins de proposer un contre-projet, le Grand Conseil devra donc se prononcer sur le



fond de l'affaire en août 2007 au plus tard, après quoi l'initiative sera soumise au vote populaire.

PENDANT CE TEMPS, AU PALAIS FÉDÉRAL ...

Les lois fédérales sur l'approvisionnement en électricité, présentement en gestation aux Chambres fédérales, pourront cependant changer la donne, mais comme le dit l'arrêt du TF, «cette révision tend à permettre une ouverture par étapes du marché, tout en garantissant notamment l'approvisionnement. ... Néanmoins, tant que demeurent les compétences des cantons dans ce domaine, il y a lieu de reconnaître au Constituant cantonal la possibilité d'effectuer le choix qui lui est proposé. Dans l'attente d'une réglementation fédérale, une libéralisation totale du marché, souhaitée par les recourants, n'apparaît pas préférable à la transformation, opérée par l'initiative, d'un monopole de fait en monopole de droit, laquelle se traduirait dans les faits par un statu quo».

Selon l'issue des débats au parlement fédéral, au plus tôt à fin mars 2007, il risque d'y avoir référendum: dans ce cas, si le rejet de la LME peut servir de guide, les tenants de la concurrence à tout prix du parlement fédéral pourraient bien se faire claquer eux aussi, mais par le peuple cette fois.

Eric Peytremann

EN BREF

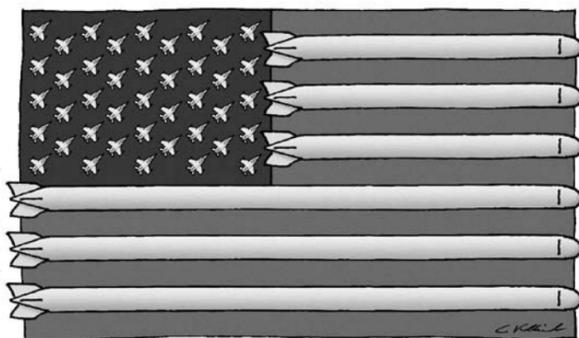
Suivi de dossier: l'ECES

Dans son n° 40, *Pages de gauche* avait dénoncé la gestion de l'Ecole Cantonale pour Enfants Sourds (ECES) du canton de Vaud. Nous reprochions au service auquel l'ECES est rattachée, le SESAF, une politique intégrationniste visant à placer, coûte que coûte, les enfants sourds au sein de l'école obligatoire. Cette politique était suivie avec un tel manque de subtilité qu'elle semblait dictée au moins autant par un souci d'économie - en démantelant lentement l'école - que par l'intérêt des jeunes enfants sourds.

Bernard Borel, médecin et député socialiste, vient de déposer un postulat au Grand conseil vaudois interpellant le SESAF sur la question. Il demande à ce service de tenir informé le Grand conseil de ses choix et, surtout, de tenir compte de l'avis des professionnels et des parents lors de l'élaboration de sa politique. Espérons que ce premier geste du législatif s'avérera utile pour une école que le service semble diriger à vue depuis plusieurs années et que la plupart des enseignants ont préféré quitter devant la péjoration de leurs conditions de travail.

Réd

BUDGET ÉTASUNIEN



«D'une expo l'autre»

«Nul besoin d'être un intellectuel chevronné pour se rendre dans un musée d'ethnographie», semblent conjointement dire deux expositions à Paris et Genève, au Musée Quai Branly et au Musée d'Ethnologie de Genève. C'est peut-être bien leur seul point commun: une muséographie au service d'une certaine pédagogie qui permet à chacun d'en profiter. Au-delà, tout les sépare.

Par Guillaume Henchoz

L'exposition temporaire «D'un regard l'autre», qui aura marqué l'ouverture du Quai Branly, se clôt en cette fin janvier. Le visiteur déambule dans autant de salles qui s'emploient à dresser une histoire du regard occidental porté sur l'autre. De l'image du cannibale au mythe du bon sauvage, de l'esclave à la bête de foire, nous nous promenons parmi les ruptures et les permanences d'un regard, assurément celui de notre culture. Le musée jouit d'un prestige important, ainsi le nombre et la qualité des pièces exposées est à couper le souffle. On retiendra particulièrement la galerie réunissant en quinconce différents objets des quatre continents, rappelant les cabinets de curiosités, véritables ancêtres des musées. Le visiteur ne peut toutefois pas s'empêcher de penser aux salles permanentes, quelques étages plus haut...

L'ART, UN CHAMP TRANSCULTUREL?

Mais le véritable malaise s'installe lorsque l'exposition touche à sa fin. La dernière thématique abordée est celle de la récupération de certaines formes et pratiques autour d'objets à des fins artistiques. Certes, l'exposition a le bon goût de terminer sur une note positive. Ainsi l'altérité se trouve réconciliée au sein d'une humanité retrouvée autour de la fonction artistique. «Les formes parlent un langage transculturel», semblent vouloir nous dire les idéologues des Arts Premiers. Le visiteur restera sur sa faim: l'exposition et la réflexion en resteront là. Heureusement, il y a les salles permanentes. Elles constituent en quelque sorte la dernière partie de l'exposition temporaire: «D'un regard l'autre»,

notre vision de l'autre ne s'est pas arrêtée à Matisse ou Picasso, elle continue, elle évolue. Elle pousse nos édiles à édicter des lois visant à protéger nos frontières et à lui consacrer des musées, temples d'un nouveau genre qui nous font oublier que ce regard se poursuit également quand nous posons les yeux un bref instant sur le jardinier à la peau tannée par le soleil, qui entretient les bougainvilliers aux abords de l'entrée du musée.

DE LA NÉCESSITÉ DU DÉCENTREMENT

Pour un regard un peu plus affiné sur la question de

l'autre, sur la distance insondable qui nous sépare si souvent, il convient d'abord de nous interroger nous-mêmes, semble vouloir nous dire l'exposition temporaire «Nous autres» que l'on peut voir au MEG jusqu'en août. La réflexion qui en découle s'appuie sur l'ouvrage de Claude Lévi-Strauss «Race et histoire».

En partant de l'hypothèse que chaque culture est forcément ethnocentrique, l'exposition s'avère être un processus de décentrement, condition nécessaire à la compréhension et à la construction d'un regard sur l'autre. Entreprise à la fois histo-

rique et ethnologique, ce parcours ludique et pédagogique prend fin derrière des écrans relatant les parcours de jeunes ethnologues ou anthropologues face aux difficultés que leur a posé l'exercice nécessaire du décentrement dans le cadre de leurs travaux actuels. Sans toutefois produire de réponses définitives, l'exposition a le subtile mérite de poser un cadre propice à la réflexion tout en évitant l'écueil de la limitation au regard occidental prisonnier de ses valeurs.

PUBLICATION

Une Suisse toujours un peu mythifiée

Par Antoine Chollet

L'on sait que le danger principal qui menace les ouvrages sur la Suisse, particulièrement lorsqu'ils visent une large diffusion, consiste en la réactivation surnoise de certains des mythes les mieux établis à propos du pays. S'il s'agit d'histoire, comme c'est le cas du petit livre que vient de publier Joëlle Kuntz, il faut alors se montrer particulièrement attentif à ne pas reconstruire artificiellement une histoire unifiée, mais rétrospective, de la Suisse. On ne rappellera jamais assez que, avant 1848, il est pour ainsi dire privé de sens de parler d'histoire suisse, puisque ce qui occupe son territoire actuel n'est qu'un lâche agrégat de fiefs et d'alliances, qui d'ailleurs étendent leurs ramifications bien au-delà des frontières de la Suisse d'aujourd'hui. Dans le développement de son livre, Joëlle Kuntz montre bien cette extrême fragmentation, en particulier dans ses chapitres consacrés à l'histoire et à l'économie. Elle rappelle par exemple que c'est la France qui a «fait» la Suisse, que le lien politique qui unit les cantons est à bien des moments extrêmement affaibli, que les guerres de religion ont divisé les cantons pendant des siècles, etc. L'auteure consacre en sus la moitié de son ouvrage à parler des principales villes suisses, ce qui a pour effet de montrer avec toute la clarté nécessaire l'hétérogénéité de ce que l'on aimerait nommer «la Suisse». Le constat est juste, il ne manque alors que la conclusion qui devrait s'imposer: la Suisse, au singulier, n'est qu'un pur produit du XIXe siècle. Auparavant, n'existent que de petites républiques plus ou moins souveraines, sans aucune unité, au moins aussi souvent ennemies qu'alliées, et que seule la botte de Napoléon parvient à unifier dans ce qui deviendra une cinquantaine d'années plus tard la Suisse. En définitive, le livre de Joëlle Kuntz conteste lui-même certaines des positions les plus générales qu'il formule dans son introduction, en premier lieu l'idée qu'il serait possible de définir un esprit suisse, une «philosophie nationale», «une culture et une mentalité politique du pays». La diversité sur laquelle la Suisse d'aujourd'hui est construite ne produit aucune unité, il faudra bien une fois l'admettre.

Joëlle Kuntz, *L'Histoire suisse en un clin d'œil*, Genève, Zoé et Le Temps Éditions (préface de Jean-François Bergier), 2006

Conflit de genre...

J'ai deux demi cerveaux. L'un est intuitif, sensible, c'est mon hémisphère féminin. Je l'appelle Séraphine. L'autre est rationnel, calculateur, dominateur, c'est mon cerveau masculin. Je l'appelle Jules. J'ai jamais compris pourquoi ce n'est pas le contraire, mais je ne me révolte pas.

C'est ainsi. Mes deux hémisphères sont en bisbille. C'est la guerre des neurones dans ma tête. Surtout depuis que certaines essayistes féministes, Luce Irigaray par exemple, tentent de nous démontrer que tout ce qui compte dans la vie est de genre masculin, ce qui prouve bien évidemment la domination des hommes sur les femmes.

Tenez: L'autre soir, j'étais sur le banc, devant, et je regardais le ciel, étoilé.

- Tu vois, m'a dit Séra-

phine, tu es sur LA terre qui est UNE planète!

Et elle est partie d'un petit rire qui a fait cliqueter les neurones de son hémisphère.

- Tu parles! je lui ai dit: La terre tourne autour DU soleil! Et sans LE soleil elle ne serait qu'un infâme tas de gravats glacés!

- Hé! Mais le soleil est UNE étoile! elle m'a dit. Et mieux encore: une étoile qui fait partie de LA voie lactée, d'UNE galaxie, quoi...Tu vois bien que ta pauvre vie de mec est suspendue au genre féminin qui domine LA voûte céleste!

Là, mon esprit rationnel et calculateur en a pris un coup. J'ai raclé mon hémisphère à la recherche d'une solution. Et tout à coup, l'Illumination! Bon, d'accord, UNE illumination, mais mes synapses brillaient quand même.

- Bin vois-tu, Séraphine, je crois bien que tu as raison, j'ai dit. Toutes ces mouches de lumière, dans le ciel, sont féminines, d'accord. Mais sais-tu pourquoi? A cause DU big bang! Hé oui! C'est LE big bang qui a constellé le ciel de féminitude!

Repu de domination, j'ai attendu la réponse. Elle ne venait pas. Un silence sidéral, quoi. De mon index, je me suis tapoté la tête. De son côté. Rien. Le silence durait. Autant dire que je commençais à me sentir coupable. Et puis elle m'a brusquement envoyé un orage dans la tête:

- Espèce de sale Trou noir!, elle m'a dit en hurlant.

- Va donc, hé, Supernova! je lui ai rétorqué. Tu n'es qu'une Naine blanche, voilà!

Là, j'ai compris que j'avais été trop loin. Son hémisphère m'a

fait mal à la tête. Elle se vengeait, c'est sûr! Et puis, finalement, de son point de vue, elle avait raison: les mâles dominant la lexicalité céleste! je me suis retenu de lui susurrer perfidement que toutes les galaxies se baladent dans L'Univers, dans L'Infini. C'est que la domination rend solitaire.

- Séraphine, je lui ai dit: et si on allait se coucher?

- Pour trouver LE sommeil, jamais elle m'a répondu.

- D'accord, je lui ai dit. Mais vois-tu, coquine, c'est toi qui me tartinera les neurones avec des endomorphines...

Nous sommes rentrés. Je me suis retourné.

Très haut, dans le ciel, LA lune me regardait avec un sourire moqueur.

Martial Gottraux

Une bêtise insondable

De même que les hirondelles annoncent le printemps, la déferlante des sondages est un signe annonciateur infaillible de l'année électorale. Tenons-nous donc prêts à les affronter avec vaillance, jusqu'aux élections fédérales d'octobre. L'institut gfs (pour le compte de la SSR-SRG idée suisse) a délivré le 21 janvier dernier son premier baromètre électoral pour 2007. Immédiatement, branle-bas de combat dans toutes les rédactions pour commenter à l'infini les variations infinitésimales de quart de millièmes de points! Rien de tel pour un journaliste qui se veut «politique» que d'étaler sa science pendant un bon quart d'heure au journal télévisé du soir afin de pontifier doctement sur la «bipolarisation» de la vie politique suisse, les succès prévisibles des Verts et de la nouvelle UDC, et la stagnation du PS.

Pages de gauche, néanmoins est en mesure de révéler les véritables tendances politiques du moment. Un chiffre, en effet, est systématiquement oublié (omis?) dans tous les compte-rendus journalistiques: celui de la marge

d'erreur. Dans le cas du sondage gfs, elle est de +/- 2,2%. C'est à dire que, d'un strict point de vue statistique, il n'y a aucun sens à annoncer que les Verts passeraient de 7,4% (résultats des élections de 2003) à 9% aujourd'hui, car la marge d'erreur est supérieure à la progression supposée! D'après les propres chiffres de gfs, les Verts pourraient se trouver entre 6.8% et 11.2%, le PS serait entre 20.8% et 25.2% et l'UDC entre 24.8% et 29.2%. Donc impossible de savoir si les Verts, le PS ou l'UDC progressent, stagnent ou régressent.

Par ailleurs, il est extrêmement problématique de réaliser des sondages au niveau national en Suisse, alors que l'on sait très bien que les élections fédérales se jouent essentiellement sur des enjeux cantonaux. Autrement dit, ce type de sondage aurait un sens s'il était effectué au canton par canton, ce qui n'est pas le cas. Évidemment, il est beaucoup plus sexy pour les médias de jouer aux chiffres tronqués que d'avouer qu'on ne sait encore rien des résultats des élections qui auront lieu dans 8 mois. Au moins 24 Heures

(édition du 29 janvier) reconnaît cette vérité et ouvre ses colonnes aux astrologues pour prédire les résultats des élections présidentielles françaises. Passé un moment de stupeur, au vu de la

manière dont les médias suisses relaient les chiffres de sondages, on se dit que finalement, le charlatanisme n'est pas toujours là où on le croit.

RF

HÉROS POPULISTE

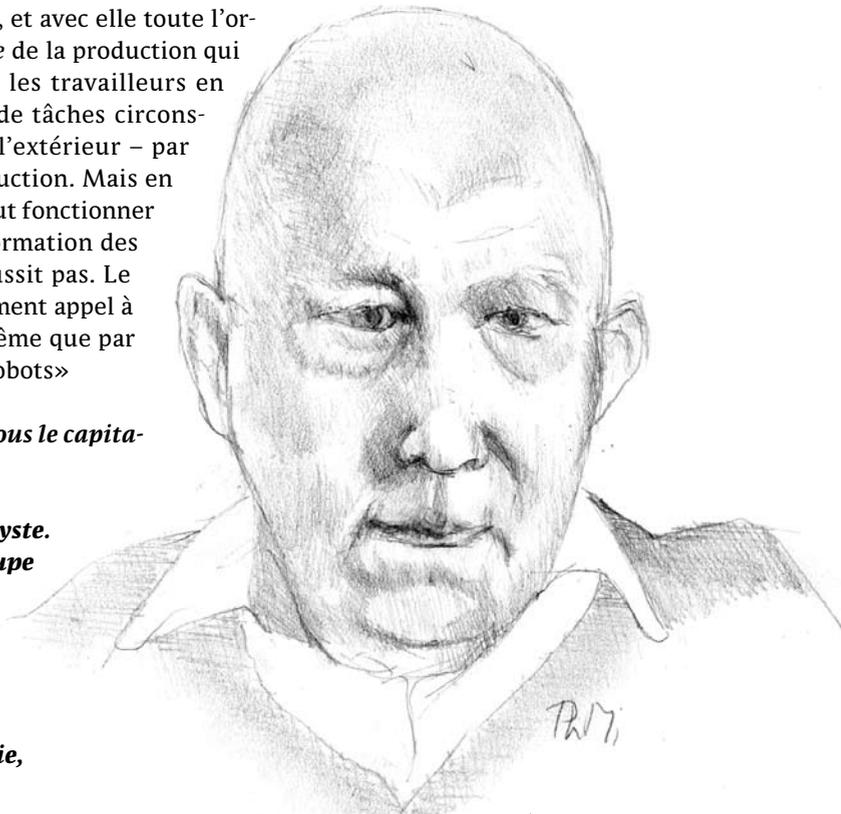


Cornelius Castoriadis (1922-1997)

«La technologie capitaliste, et avec elle toute l'organisation prétendument *rationnelle* de la production qui lui correspond, vise à transformer les travailleurs en objets passifs, en purs exécutants de tâches circonscrites, contrôlées, déterminées de l'extérieur – par un Appareil de direction de la production. Mais en même temps, cette production ne peut fonctionner que dans la mesure où cette transformation des travailleurs en objets passifs ne réussit pas. Le système est obligé de faire constamment appel à l'initiative, à l'activité de ceux-là même que par ailleurs il essaie de transformer en robots»

In *Le mouvement révolutionnaire sous le capitalisme moderne*, 1961.

Philosophe, économiste, psychanalyste. Cofondateur et animateur du groupe et de la revue Socialisme ou Barbarie (1949-1965). Publie de nombreux ouvrages dont L'institution imaginaire de la société (1975). A développé une pensée originale et radicale de l'autonomie, de l'écologie et de la démocratie.



Paroles médiatiques

«La participation du travailleur ne semble pas avoir été augmentée en raison de l'utilisation de l'informatique. Au contraire, l'informatique a renforcé la surveillance et le contrôle du travailleur (...). L'on est donc loin des rêves d'une société plus conviviale, plus égalitaire, plus solidaire. Les sociétés informatisées apparaissent au contraire comme des sociétés inégalitaires, peu solidaires, où le plus fort écrase le plus faible, l'initié rejette le non-initié dans la marginalité.»

Blaise Lempen, *Révolution informatique et changement social, Réalités sociales*, Lausanne, 1995

«Au fond, et c'est sans doute l'un des effets les plus inattendus du virtuel, dans notre extrême dénuement à penser la relation autrement que sur un mode technique, c'est peut-être la réalité même de la société que nous redécouvrons. Là où n'existent plus que des individus communiquant à distance, là grandit simultanément la conscience d'un manque qui nous oblige à repenser le social.»

Gérald Dubey, *Le lien social à l'ère du virtuel*. PUF, Paris, 2001.

«Des conditions psychosociales déterminent [...] le succès ou l'échec des innovations technologiques. Pour pénétrer dans les usages d'une société un nouveau média doit correspondre à un besoin social et être économiquement accessible.»

Daniel Cornu, *Les médias en Suisse*, C.R.F.J., Lausanne, 1994.

Croire que les réseaux de communication amènent la paix et la compréhension, c'est s'abandonner à l'idéologie technique qui domine aujourd'hui les discours sur le «progrès». Car, si certaines de ses facettes sont hautement désirables, la société du multibranchement risque aussi de faire éclater la société réelle, en substituant l'individualisme et les relations «à la carte» aux solidarités qu'impliquait la vie sur un même territoire et le partage de ressources culturelles communes.

Dominique Wolton, in *Le Monde Diplomatique*, juin 1999

AGENDA

Du 20 février au 5 mars
Conférences publiques avec Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, et Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat. **20 février**, 20h00, Hôtel-Restaurant La Suite (Face à la Migros), Temple 10, Payerne. **22 février**, 20h00, sous-sol de la Grande salle, route des Flumieux, Prilly. **5 mars**, 20h00, Salle polyvalente, Yvonand.

22 février
Action femmes socialistes caisse unique. 17h00, Gare, La Chaux-de-Fonds.

23 février
Conférence-débat pour une caisse unique, avec la participation de Stéphane Rossini, conseiller national. Porrentruy.

24 février
Congrès du Parti socialiste bernois. 08h00, Salle de la Marelle, Tramelan.

24 février
Journée de débats «Quel autre choix politique sur les flux migratoires que les murs?» – Invité principal Emmanuel Terray, anthropologue. 09h00, Café Gavroche, bd. James-Fazy 4, Genève.

7 et 8 mars
High Tech – No Rights? De Pékin à Mexico: le point sur les conditions de travail dans l'industrie des ordinateurs. 7 mars, 18h30, Institut universitaire d'études du développement (IUED), Salle Burgener, Genève. 8 mars, 21h00, Espace culturel des Terreaux, rue des Terreaux 14, Lausanne.

11 mars
Votations fédérales

11 mars
Elections cantonales vaudoises – 1er tour.

12 mars
Congrès extraordinaire du Parti socialiste vaudois. 20h00, Salle des Cantons, Buffet de la Gare, Lausanne.

24 mars
Assemblée des délégués du Parti socialiste suisse. 10h00, Locarno.

28 mars
Congrès ordinaire du Parti socialiste fribourgeois.

1er avril
Elections cantonales vaudoises – 2e tour.

18 avril
Congrès statutaire du Parti socialiste du Jura bernois. 19h30, lieu à définir.

P.P.
CH-1450 Sainte-Croix

Pages de gauche
Mensuel d'opinions socialistes